



Compiègne, vendredi 20 janvier 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/00438**Modifiant l'avis n° FR/2023/00434****Cloture par l'avis n° FR/2025/00153**

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Autres événements (bollards défectueux)**RIVIERE OISE CANALISEE - AMONT 125M ECLUSE VENETTE****Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)****- du 20/01/2023 à 09:30 au 08/01/2025 à 14:30**

- o Oise canalisée (écluse n°1 de Venette - Passe de 125m)
pk 95,800 - Rive droite

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que les bollards sont défectueux. Pour des raisons de sécurité, vous êtes invités à ne pas vous amarrer sur ces emplacements.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Nord, 2, bd Gambetta, BP 20053, 60321 COMPIEGNE CEDEX
Tél : 03 44 92 27 00 - Fax : 03 44 92 27 27

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Arnaud DEVEYER